

Règlement Tournoi du dimanche 26 août 2018 du C.P. Montois H200

- 1) **Local** : IESPP NURSING, Avenue de l'hôpital (en face du n°6), 7000 MONS.
- 2) **Inscriptions** : Les inscriptions sont à renvoyer au juge arbitre, Gaby DE BELDER, par courrier électronique : gabydebelder@hotmail.com ou par téléphone : 0479/32 81 59. Il est impératif de communiquer votre nom, prénom, classement, indice de club et série(s). Les inscriptions seront clôturées le jeudi 23 août 2018 à 00h00.
- 3) **Renseignements** : Pierre-François Pillonetto par e-mail : cpmontois@gmail.com ou par téléphone au 0492/09.68.87 après 17h.
- 4) **Autorisation du tournoi** : HAI 18/19-05
- 5) **Droits de participations** : 7 € pour 1 série, 12 € pour 2 séries. Le joueur pourra s'inscrire dans maximum 2 séries mais il est obligatoire de participer dans la série de son classement.
Le paiement se fera le jour du tournoi entre les mains du trésorier. Les joueurs régulièrement inscrits mais absents, sont priés de verser le montant de leur inscription au compte n° 750-906.1906-33 du C.P.H. pour le 30/08/2018 avec la mention : TOURNOI du CP MONTOIS H.200. Passé cette date, une amende de 12,50 € sera appliquée.
Le tournoi est réservé aux personnes affiliées à l'une des Ailes de la F.R.B.T.T. ou à une Fédération reconnue par l'I.T.T.F.
- 6) **Horaires** : Pour le bon déroulement du tournoi, les joueurs devront être prêts et avoir payés pour l'heure indiquée au risque d'être disqualifiés.

	Séries Messieurs	Séries Dames
9h	E2/E0	NC
10h	NC	
11h	D2/D0	D
12h	E6/E4	
13h	D6/D4	C
14h	B special + C	B spécial
16h		B
17h	B	

- 7) **Règlement** : Les matches se joueront en 3 sets gagnant de 11 points. Dans un premier temps, il y aura des poules éliminatoires qui mèneront au tableau final. Néanmoins, cela dépendra du nombre d'inscriptions. L'élaboration des tableaux aura lieu le vendredi 24 août 2018.
Le tournoi se jouera suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
- 8) **Infrastructure** : Il sera fait usage de 9 tables et de balles en plastique agréées de 40mm. Les vestiaires et wc seront mis à disposition. Mais le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, pertes ou vols.
La tenue sportive sera exigée à la table et les chaussures à semelles noires interdites. Il sera interdit de fumer dans la salle, ainsi que d'y amener des boissons contenues dans du verre.
- 9) **Prix** : en espèces :
4 prix par série de plus de 17 participants,
2 prix par série de 9 à 16 participants,
1 prix par série de moins de 8 participants.
- 10) **Restauration** : Une petite restauration sera assurée pendant la durée de l'épreuve.
- 11) **Déroulement** : Le Juge-Arbitre ou ses adjoints prendront toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.